



Numéro de l'acte	2018-30-STAL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018

QUESTION N°2018-30

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Marchés Publics –
Marchés de télécommunications – Groupement de commandes et lancement du marché

RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL

La Ville d'Arques et le Centre Communal d'Action Sociale d'Arques (CCAS) projettent le lancement d'une consultation relative aux marchés de télécommunication. Cette consultation comprend la téléphonie fixe, la téléphonie et le transport de données mobiles, et le transport de données pour une durée de deux ans reconductible une fois deux années complémentaires, soit une durée maximale de 4 ans.

Les garanties sont communes à la Ville d'Arques et au CCAS. Il est souhaitable, pour des raisons organisationnelles et financières, de constituer un groupement de commandes qui rassemble ces deux entités afin de trouver un prestataire unique.

Conformément à l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, la Ville d'Arques se propose d'assurer la coordination du groupement pour la passation des marchés de télécommunication. Elle constituera le dossier de consultation des entreprises, lancera la procédure de consultation et se chargera du processus de passation.

Le Maire de la Ville d'Arques en tant que pouvoir adjudicateur de coordonnateur du groupement de commandes signera et notifiera le marché au nom de chaque membre du groupement.

Ensuite, chaque membre se chargera directement de la bonne exécution de ses propres marchés.

La consultation sera composée de six lots et la ville d'Arques adhérera pour l'ensemble des garanties, de même pour le CCAS d'Arques :

- Lot n°1 : Service de téléphonie fixe de type Centrex
- Lot n°2 : Téléphonie fixe
- Lot n°3 : Services de téléphonie mobile
- Lot n°4 : Accès Internet à débit non garanti
- Lot n°5 : Interconnexion des sites
- Lot n°6 : Service de diffusion de message en nombre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- D'adhérer au groupement de commandes, avec le CCAS d'Arques, pour le marché des télécommunications pour une durée de deux ans reconductible une fois deux années complémentaires, soit une durée maximale de 4 ans,
- D'accepter de désigner la ville d'Arques coordinateur du groupement de commandes
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 13 avril 2018



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018**

Affiché le 16 avril 2018

L'An Deux Mille Dix-Huit le treize avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 avril 2018, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Alain RICOUART

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- ☐ **25 présents**
- ☐ **0 absent non excusé**
- ☐ **0 absent excusé**
- ☐ **4 absents excusés avec pouvoir**

Monsieur James MUNCK est nommé secrétaire de séance.